



Contrat Gardiennage : Chats ☐ Petits animaux/NAC ☐ oiseaux ☐

Type/Race : _____

Couleurs : _____ Age : _____ Sexe : _____

☐ **CONTRAT ANNUEL** – ☐ **MANDAT TEMPORAIRE** de : _____ à : _____

Nom de l'animal _____ N° puce : _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postale/Ville _____

Téléphone _____

E-mail _____

Vétérinaire habituel _____

☐ **SUR DEMANDE**

Journée du : _____ (contrat annuel, pour vos demandes à venir cochez sur demande)

Absence	Du : _____	Au : _____
---------	------------	------------

Les prestations suivantes sont comprises :

- Nettoyage litière
- Nettoyage gamelles
- Repas (croquettes et/ou nourriture humide)
- Jeux (sauf service mini)
- Séance de câlins (sauf service mini)
- Temps sur place : de 30 à 60 minutes en fonction des besoins de l'animal ou des animaux. (Sauf service mini)
- Évacuation des déchets.

Les prestations suivantes sont sur demande :

- Brossage du chat/lapin
- Administration de médicaments
- Nettoyage complet de la litière (tout animal)

Je souhaite les prestations suivantes :

- ☐ **Médicaments**
- ☐ Matin ☐ Midi ☐ Soir
- ☐ Avec repas ☐ Avec repas ☐ Avec repas

Bureau :

Val'nimaux
Aurélie Renfer
Rue des Moulins 12
1347 Le Sentier

Magasin :

Val'nimaux
Les Crettets 7
1343 Les Charbonnières

Téléphone : 079/591.57.69

E-Mail : info@valnimaux.ch

www.valnimaux.ch

Jeudi : 17h – 19h et le dernier samedi du mois de 16h à 18h



☐ Nettoyage complet de la litière* *Sauf Service Mini	☐ Brossage chat/lapin* *Sauf Service Mini	☐ Chat d'intérieur uniquement	☐ Chat autorisé à sortir.
---	---	---	---

Merci de préciser les quantités par jour

☐ Croquettes à volonté.	☐ Nourriture humide quantité/jour ☐ Sachet/ repas matin : _____ ☐ Sachet/ repas midi : _____ ☐ Sachet/repas soir : _____	☐ Pâté quantité/jour ☐ Pâté/ repas matin : _____ ☐ Pâté/ repas midi : _____ ☐ Pâté/repas soir : _____
☐ Autre alimentation, préciser : _____	☐ Foin ☐ Légumes/fruit	☐ Graines ☐ Insectes vivants

☐ 1 passage/jour

☐ Heure indifférente

☐ Heure : _____

Les heures sont un idéal, nous ferons notre maximum pour le respecter dans la mesure du possible. Nous nous réservons la possibilité de modifier les horaires.

☐ 2 passages/jour

☐ Heure indifférente

☐ Heure : _____

☐ Heure : _____

☐ __ passages/jours

☐ Heure indifférente

☐ Heure : _____

☐ Heure : _____

Autres : _____

Est-ce que votre animal a été malade dernièrement ?

☐ OUI

☐ NON

Préciser : _____

En cas de prise en charge par un vétérinaire :

☐ Je désire en être averti dans tous les cas

☐ Je ne désire pas être dérangé si le problème est sous contrôle

J'autorise Val'nimaux à prendre et utiliser des photos de mon animal

☐ Oui

☐ NON (uniquement sur notre téléphone via WhatsApp ou Telegram)

Bureau :
Val'nimaux
Aurélien Renfer
Rue des Moulins 12
1347 Le Sentier

Magasin :
Val'nimaux
Les Crettets 7
1343 Les Charbonnières

Téléphone : 079/591.57.69
E-Mail : info@valnimaux.ch
www.valnimaux.ch

Jeudi : 17h – 19h et le dernier samedi du mois de 16h à 18h



PRIX TTC: (Cochez ce qui peut correspondre à vos besoins actuels et vos futurs besoins, contrat annuel, tarifs à titre d'informations.)

☐ Service Mini – 12.- CHF / 15min Zone 1*	☐ 1 passage - 25.- CHF Zone 1*
☐ Forfait 7 passages 1x/jour 147.- CHF Zone 1*	☐ Forfait 14 passages 1x/jour 259.- CHF Zone 1*
☐ 2 passages par jour - 40.- CHF Zone 1*	☐ Forfait 14 passages - 2x/jour 238.- CHF Zone 1*
☐ Forfait 28 passages - 2x/jour 448.- CHF Zone 1*	☐ 5.- CHF supplémentaire par animal à partir du quatrième
☐ Carte fidélité 2 passages offerts tous les 10 passages. HORS FORFAIT et HORS Service Mini.	☐ Demande de devis. (Plus de 2 passages par jours, plus de 3 chats ou autre demande). *Zone 1 = Vallée de Joux

La personne qui confie l'animal décharge Val'nimaux de toutes responsabilités en cas de maladie ou de blessure ou de perte de l'animal également dans le cas où l'accès à la sortie extérieur est libre. Elle autorise Val'nimaux à confier l'animal à un vétérinaire si nécessaire et prend en charge les frais de soins qui lui seront facturés. Si le propriétaire n'est pas atteignable, le vétérinaire prendra les décisions nécessaires pour le bien-être et la dignité de l'animal.

Val'nimaux ne peut être tenu responsable d'un problème déjà existant ou latent, merci de ne rien cacher des problèmes de santé nécessitant une attention particulière.

Le/s médicament/s administré/s par Val'nimaux sont uniquement ceux transmis par le propriétaire et sous la responsabilité du propriétaire de l'animal.

Lors d'une demande pour un gardiennage je dois transmettre les informations suivantes : (case sur demande cochée)

- Date du gardiennage ainsi que le nombre de passage désiré.
- Durée de l'absence.
- Toutes modifications sur la santé ou le comportement de mon animal/mes animaux.

Le présent contrat à une durée de validité d'une année et se renouvelle tacitement, sous réserve de modification (y compris des tarifs) ou d'annulation de l'une des parties. En cas de non-paiement des factures, Val'nimaux se réserve le droit de ne plus honorer le présent contrat et d'annuler celui-ci sans délai. Il autorise les propriétaires de l'animal à nous commander des gardiennages de manière simplifiée par e-mail, sms ou WhatsApp. Les propriétaires de l'animal s'engagent à respecter le présent contrat et de transmettre toutes informations demandées ainsi que celles qu'ils estiment nécessaires.

Remarques :

Par sa signature la personne qui confie l'animal, confirme que toutes les données susmentionnées sont exactes et accepte ce qui se trouve sur ce document.

Le For juridique est à Yverdon-les-Bains.

☐ Cash *Zone 1 = Vallée de Joux	☐ Sur facture Paiement sous 15 jours.	☐ Par avance virement bancaire Renfer Aurélie, Val'nimaux 1347 Le Sentier IBAN : CH81 0900 0000 1522 3863 6
Lieu : Date :		Signature du propriétaire :

3/3

Bureau :
 Val'nimaux
 Aurélie Renfer
 Rue des Moulins 12
 1347 Le Sentier

Magasin :
 Val'nimaux
 Les Crettets 7
 1343 Les Charbonnières

Téléphone : 079/591.57.69
 E-Mail : info@valnimaux.ch
www.valnimaux.ch

Jeudi : 17h – 19h et le dernier samedi du mois de 16h à 18h